DOSSIER SPECIAL CANCER

Cancer : une prise en charge de proximité sécurisée

Le Centre Hospitalier du Pays d'Apt offre aux usagers une prise en charge oncologique de proximité sécurisée, en synergie avec le réseau ONCOPACA et les centres référents d'Avignon auxquels il est associé.

L'hôpital de jour accueille les patients ayant besoin d'une chimiothérapie; pour des soins nécessitant une durée de séjour plus longue, la structure dispose d'un hôpital de semaine et d'une unité d'hospitalisation conventionnelle de médecine.

Prescription par le centre oncologique référent

Dans tous les cas, la prise en charge des patients sur Apt ne se fait que sur prescription thérapeutique d'un cancérologue avec qui le patient a eu la consultation d'annonce. Ce n'est qu'après la mise en place de la concertation pluridisciplinaire ou RCP que la prise en charge locale sera effective. En règle générale, l'oncologue téléphone au médecin hospitalier référent Dr COLLETTE ou Dr DELAUP, au moment où il reçoit le patient de façon à lui donner directement un rendez vous de consultation à Apt avec l'un des deux médecins. Le compte rendu de la consultation oncologique est faxé dans le service et/ou remis au patient qui reçoit aussi le Programme Personnalisé de Soins, c'est à dire le détail du traitement proposé et le calendrier de mise en œuvre.

Prise en charge pluridisciplinaire sur Apt

Lorsque le patient est reçu en consultation médicale au Centre Hospitalier du Pays d'APT, il connaît le diagnostic ainsi que les soins proposés.

Cette consultation permet au médecin une prise de contact, de fournir des explications supplémentaires, d'éduquer au traitement, de reformuler, d'évaluer les réactions du patient, ses besoins physique, psychique ou social. Cette consultation médicale a lieu dans un bureau dédié, en présence d'une infirmière de l'unité. Dans la plupart des cas, le patient est accompagné d'un membre de sa famille. La consultation permet de remettre au patient le Plan Personnalisé de Soins, le calendrier de rythme de cures, les ordonnances diverses, le formulaire de désignation de la personne de confiance, le consentement à l'adhésion au réseau. Elle permet d'aborder les soins de support proposés en interne (diététicienne, psychologue, assistante sociale, coordonnées du service...) ou en externe (prothèse capillaire, psychothérapeutes, kinésithérapeutes, associations...).

Ce premier contact avec le patient et sa famille est primordial, gage d'une meilleure compréhension de son traitement, de ses enjeux et de ses effets secondaires; d'une écoute et d'une prise en charge individuelle ; d'une démystification des lieux et des «blouses blanches».

L'hôpital d'Apt assure la prise en charge globale des malades cancéreux à l'exception de la chirurgie du cancer et de la radiothérapie. Le cœur de son activité est la chimiothérapie mais aussi les soins comme la nutrition parentérale, la ponction évacuatrice, la prise en charge de la douleur, la transfusion... autant de problèmes pouvant jalonner le parcours du patient.

L'hôpital d'Apt assure la prise en charge en réseau des malades cancéreux

Quelles que soient les difficultés rencontrées, l'équipe reste joignable par téléphone et propose de recevoir le patient à tout moment, y compris en dehors des plages de consultation lorsque cela est nécessaire. Le lien avec le médecin traitant est privilégié pour garantir une continuité des soins optimale ; un courrier lui est adressé après chaque séance de chimiothérapie.

Suivi en lien constant avec les spécialistes avignonnais

Tous les patients sont revus selon les modalités liées au traitement par l'oncologue adressant à mi parcours et en fin de traitement. Les médecins d'Apt restent en contact constant avec le cancérologue au moindre problème.

L'hôpital d'Apt accueille deux consultations oncologiques par mois (Dr SLAMA du CH d'avignon et Dr CARTIER de l'Institut Sainte Catherine). Celles-ci sont suivies d'un staff avec les deux médecins référents, l'infirmière présente de l'unité et un pharmacien; y sont étudiés les dossiers en cours et ceux à venir.

La taille de notre unité, le travail en réseau, des personnels formés et impliqués, sont autant d'atouts qui permettent une prise en charge de qualité et à dimension humaine des patients cancéreux sur Apt.

Dr Yves COLLETTE
Praticien Hospitalier responsable de l'unité d'hôpital de jour et de semaine

Une prise en charge coordonnée par le réseau ONCO PACA

Les prises en charge sur Apt sont coordonnées par le réseau de cancérologie ONCO PACA, dont le Centre hospitalier est membre, conformément à l'exigence réglementaire pour tout établissement de santé qui traite des malades atteints de cancer. Cette coordination s'effectue par l'inter 3C Vaucluse Camargue qui est le Centre de Coordination en Cancérologie (3C) auquel participe l'hôpital d'Apt. Ces centres ont été mis en place pour assurer une approche concertée et pluridisciplinaire du patient (mesure 32 du Plan Cancer, Circulaire du 22 février 2005).

Dépistage du Cancer Colo Rectal au Centre Hospitalier d'Apt

La coloscopie fait la différence

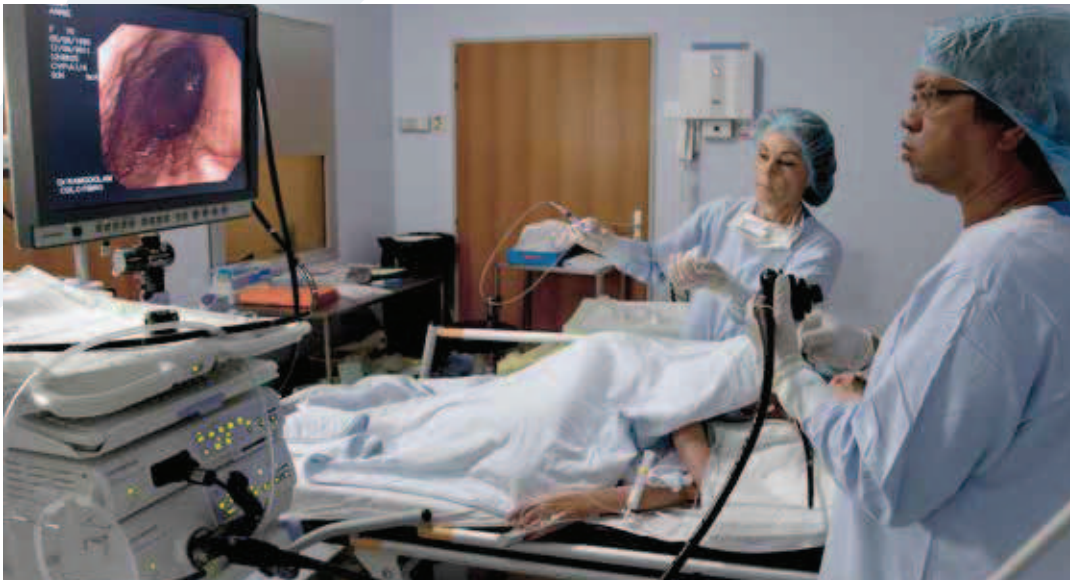

Avec 493 coloscopies par an, le Centre Hospitalier du Pays d'Apt contribue au dépistage du cancer colorectal. Par une prise en charge personnalisée en hôpital de jour, une démarche et des résultats labellisés, il répond avec succès à cette priorité de santé publique.

Un cancer évitable

Le cancer colo-rectal (CCR) est un des cancers les plus fréquents en France chez les personnes de plus de 50 ans avec 37 000 nouveaux cas. Il est responsable de 17 000 décès chaque année. De nombreuses études ont démontré l'intérêt du dépistage du CCR qui permet de diminuer ces chiffres d'au moins 30% : on évite ainsi au minimum 5 000 décès.

Participer à la campagne de dépistage

La campagne de dépistage a été lancée depuis maintenant plus de deux ans dans le Vaucluse, par l'assurance maladie. Il repose sur le test Hemocult. Toutes les personnes de 50 à 70 ans reçoivent des plaquettes sur lesquelles un échantillon de selles sera déposé. Ces plaquettes sont renvoyées au centre de dépistage de la sécurité sociale dans des enveloppes pretimbrées. C'est le médecin traitant qui coordonne ce dépistage. La lecture de ces plaquettes permet de savoir s'il existe des traces de sang dans les selles. La positivité de ce test ne signifie bien sûr pas que le sujet est porteur d'une maladie colique mais il sera alors considéré comme une personne «à risque» et sera invité à se faire pratiquer une coloscopie.

Anticiper chez les sujets à haut risque

Parallèlement à ce dépistage dit de masse, il ne faut pas oublier un groupe de personnes dit à «haut risque» : celles ayant des parents de premier degré qui ont eu soit un cancer colorectal ou même un polype du colon. Elles ne doivent pas pratiquer le test Hémocult mais contacter leur médecin traitant qui les orientera alors vers le gastro-entérologue pour pratiquer d'emblée une coloscopie. L'âge auquel la coloscopie sera pratiquée dépend de l'âge du parent atteint au moment du diagnostic, mais, dans tous les cas avant 50 ans. Toute personne ayant elle-même bénéficié de la résection d'un polype ou a fortiori d'un cancer, ne doit jamais faire de test Hémocult, mais comme ceux ayant des antécédents familiaux avoir directement recours à la coloscopie pour la surveillance.

Suite

De nombreuses études ont démontré l'intérêt du dépistage

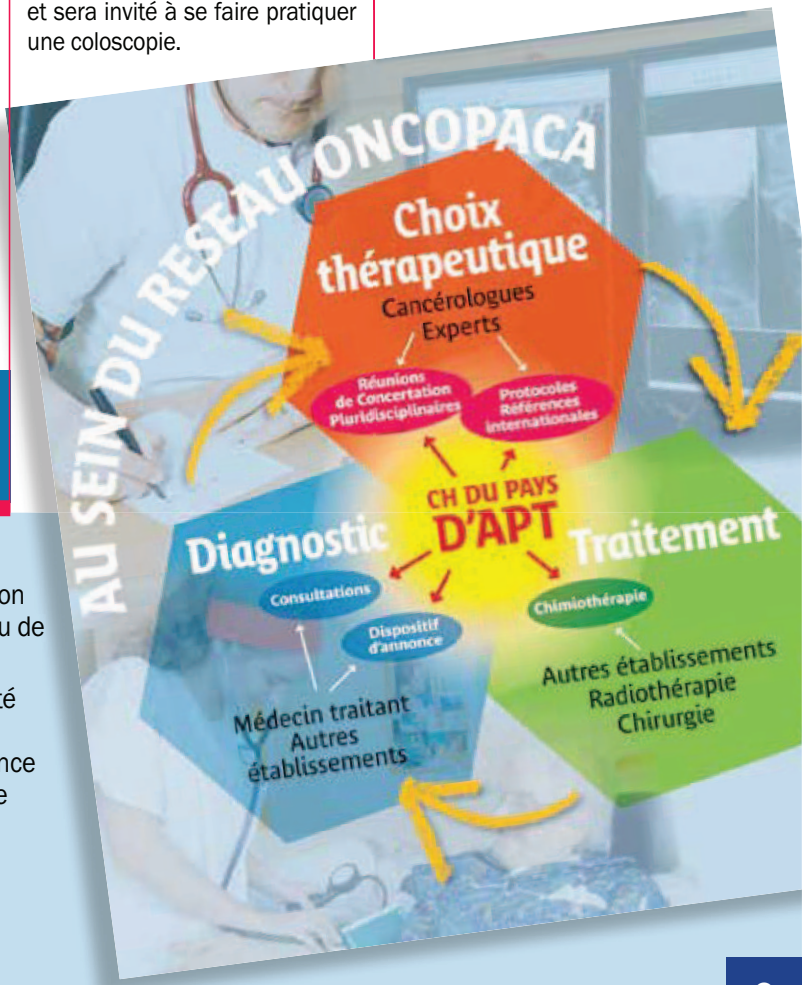

Les missions du 3C :

- Engager une démarche d'assurance qualité : mise à disposition des médecins des référentiels validés et actualisés par le réseau de Cancérologie, et évaluation de leur utilisation.
- S'assurer de la mise en œuvre effective de la pluridisciplinarité en organisant et en fédérant des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP), de la mise en place du dispositif d'Annonce et de la remise à chaque patient du Programme Personnalisé de Soins (PPS).
- Rendre plus lisible l'organisation interne de la cancérologie et développer un suivi plus individualisé de chaque patient en l'informant et l'orientant tout au long de son parcours.
- Mettre en place une traçabilité des pratiques.

Suite

Dépistage du Cancer Colo Rectal au Centre Hospitalier d'Apt :
La coloscopie fait la différence

La coloscopie : un acte pratiqué en ambulatoire

La coloscopie est un examen endoscopique qui est pratiqué de façon routinière au Centre Hospitalier du Pays d'APT le plus souvent sous anesthésie générale (donc indolore) après la prise d'une «purge» pour nettoyer le colon. Elle ne nécessite généralement qu'une journée d'hospitalisation et la reprise du travail est possible dès le lendemain. Cet examen permet de détecter de petites lésions encore bénignes qu'on appelle des polypes qui sont susceptibles d'évoluer en quelques années vers un cancer, ou alors de petits cancers à un stade guérissable. Les polypes seront réséqués lors de la coloscopie et les petits cancers bénéficieront d'une résection chirurgicale qui sera curative.

La qualité de la prise en charge aptésienne a été validée en 2011 par une évaluation de pratique professionnelle (EPP), dans le cadre de la certification de l'établissement par la Haute Autorité en Santé. Il s'agit d'une étude des dossiers des patients qui démontre que le dépistage de polypes lors des coloscopies pratiquées dans notre établissement est efficiente car supérieure à la moyenne nationale et répond donc largement aux normes requises.

Ainsi en pratiquant un test Hémocult tous les 2 ans à partir de 50 ans ou en avertissant son médecin traitant de ses antécédents familiaux, on met toutes les chances de son côté pour dépister un polype ou un «petit cancer». A condition bien sûr de faire pratiquer une coloscopie en cas de test positif ou d'antécédents de cancer dans la famille.

Dr Baboojaswan Rangoolam
Praticien Hospitalier,
Gastro-entérologue

DOSSIER SPECIAL CANCER

La chimiothérapie
Dans le respect des bonnes pratiques

Les protocoles de chimiothérapie nécessitent des conditions techniques et de surveillance que nous maîtrisons en routine au Centre Hospitalier du Pays d'Apt, dans les limites du plateau technique.

Tous les organes traités

Tous les organes atteints par le cancer peuvent être traités sur Apt dès lors que seule une chimiothérapie est requise. La décision relève toujours de l'oncologue prescripteur. Les traitements combinés (chimiothérapie couplée à de la radiothérapie et/ou de la chirurgie) sont réalisés dans les centres spécialisés.
A partir du moment où un protocole est validé, sa réalisation à Apt est possible. C'est le cas pour les cancers digestifs, pulmonaires, gynécologiques, urologiques ou les affections hématologiques pour ne citer que les plus fréquents. Les protocoles appliqués sont ceux des thésaurus et les drogues proposées doivent avoir l'autorisation de mise sur le marché dans le cancer pris en charge quelle que soit la ligne de traitement.

Une prise en charge personnalisée

La chimiothérapie est une activité à risque qui est réalisée dans le respect d'une démarche qualité rigoureuse, par des personnels dédiés et formés, dans un environnement adapté, pour garantir aux patients une prise en charge professionnelle attentive.

Un environnement privilégié

Pour les séances hebdomadaires les patients sont accueillis le mardi et le jeudi. Si les séances comptent plusieurs jours, soit le patient revient en l'hôpital de jour tous les jours, soit il est hospitalisé au même étage en hôpital de semaine et pris en charge par la même équipe. Le patient est installé en chambre (maximum deux lits) et bénéficie d'un lit à hauteur variable électrique. Pour les hospitalisations de semaine, la chambre individuelle est privilégiée.

Une équipe spécifiquement formée

Les quatre infirmières du service et les préparateurs en pharmacie sont formés à la chimiothérapie. Le Dr Delaup et le Dr Collette ont suivi les cours de chimiothérapie de l'EFEC à l'Institut Gustave Roussy. Les aides-soignantes sont formées à l'accueil, la prise des constantes et la prise en charge nutritionnelle des patients cancéreux. Le Dr Bénaissa-Djellouli est titulaire d'un diplôme universitaire relatif à la reconstitution des cytostatiques.

Des conditions optimales d'administration

La pose d'une chambre implantable est proposée à tous les patients. C'est un acte fait au bloc opératoire, sous anesthésie locale et réalisé à l'hôpital d'Apt. Le patient est systématiquement appelé la veille de son hospitalisation par l'infirmière, une fois que l'équipe médicale s'est assurée, après analyse des résultats, qu'il peut recevoir son traitement.

Un contrôle rigoureux des poches

Les poches de chimiothérapie sont préparées à la pharmacie de l'hôpital de Cavaillon. Les traitements arrivent dans le service à partir de 11h30.L'infirmière et la préparatrice en pharmacie vérifient la concordance prescription/reconstitution et l'intégrité des poches.

Un large arsenal thérapeutique

Toute la panoplie thérapeutique pour les patients est utilisée, aussi bien les molécules anciennes comme les sels de platine ou le 5FU que les thérapies ciblées comme les antiCD20 ou les antiangiogéniques. Il nous arrive parfois d'être novateur dans l'administration, en lien avec le centre référent prescripteur. Ainsi, suite à des publications, le Velcade par voie sous cutanée (dans le myélome) a été réalisé à Apt avant beaucoup d'autres établissements, y compris un CHU voisin qui nous a contacté pour avoir notre retour d'expérience avant de le valider.

Dans la limite du plateau technique existant

Face à un protocole donné, la réponse est toujours « on peut ou ne peut pas faire » et les choses ne sont pas immuables. 4 ans en arrière, nous ne faisions pas la première cure avec les antiCD20. Maintenant, après évaluation de la masse tumorale, on les réalise. Par contre, pour une maladie de Hodgkin à fort risque de lyse cellulaire, la première cure est réalisée dans un service proche d'une unité de réanimation, les suivantes à Apt le risque de choc n'existant plus. Quand, dans une situation les traitements traditionnels sont peu efficaces, nous nous posons toujours la question «y a-t-il un protocole de phase 1,2 ou 3 réalisable qui peut être plus utile ?». Alors, nous confions la réalisation à d'autres équipes car nous n'assurons pas ce type de protocoles en raison de contraintes administratives trop lourdes. Par contre pour des traitements récents, les patients peuvent être inclus dans des cohortes de surveillance : ce fut le cas avec l'ERBITUX dans les cancers colorectaux KRAS non muté. Certaines chimiothérapies lourdes comme les phases aiguës des leucémies nécessitant des chambres stériles ou des actes de réanimation ne sont pas faites ici, mais les traitements d'entretien sont tout à fait réalisables sur place.

Les protocoles mis en route à Apt sont les mêmes qu'ailleurs dans la région, réseau oblige. La prise en charge en proximité évite une fatigue importante chez des patients fragilisés.

Dr Jean –Pierre Delaup
Praticien Hospitalier, médecin interniste, Chef de pôle MCO

Reconstitution centralisée des cytostatiques : Une coopération inter-établissements réussie

Les médicaments de chimiothérapie sont considérés comme des médicaments à haut risque, pour le patient (risque microbiologique chez un patient immunodéprimé), pour les personnels (agents carcinogènes et tératogènes), et pour l'environnement (agents chimiques polluants). Les nouvelles générations de molécules (anticorps monoclonaux) sont plutôt considérées comme des médicaments instables et fragiles à la manipulation. Une mutualisation des moyens matériels et humains sur le site du CHI Cavaillon-Lauris permet aux deux sites de bénéficier d'une prestation de fabrication des chimiothérapies. La préparation s'effectue dans des conditions de sécurité pour le patient, le personnel et l'environnement en accord avec la réglementation. Toute une logistique est mise en place entre les deux établissements. Celle-ci a été finalisée par l'acquisition d'un logiciel de prescription spécifique à la prise en charge thérapeutique (Asclepios III®, société Coach-ISante), qui est déployé pour assurer des conditions optimales de sécurité et de suivi des différentes étapes du circuit des cytotoxiques.

Dr Mohamed BENAISSA-DJELLOULI,
Praticien Hospitalier, pharmacien, Chef de pôle prestataires de services

Circuit des chimiothérapies de la fabrication à la délivrance

Prescription du protocole
- Suite à une proposition du protocole après la RCP (Réunion de Concertation Pluridisciplinaire)
- Validation et contrôle pharmaceutique des doses, du rythme d'administration et conformité du protocole aux recommandations nationales

Transmission des prescriptions validées au Centre Hospitalier de Cavaillon-Lauris
- Validation pharmaceutique des concentrations
- Préparation des fiches de fabrication pour chaque produit de chimiothérapie

Production
- Feu vert délivré par le CH Apt au vu des bilans et examen clinique
- Production dans une zone à atmosphère contrôlée
- Libération des lots
- Acheminements des produits finis vers la pharmacie d'Apt
- Contrôle pharmaceuthique des produits finis (conformité à la prescription, étiquetage, voie d'administration)
- Délivrance à l'hôpital de jour

Administration conformément aux recommandations
- Contrôle conformité par rapport à la prescription et à la préparation
- Surveillance du patient et recherche des effets secondaires pendant et après l'administration

Une attention de tous les instants

Le patient bénéficie systématiquement d'une consultation médicale : examen clinique, surveillance des effets secondaires, évaluation des besoins, courbe de poids, écoute et reformulation... Toutes les chimiothérapies sont administrées selon une fiche technique dédiée. Le service est équipé de matériel spécifique (pompes d'administration) permettant le passage des traitements avec la rigueur du temps préconisé L'infirmière est à l'écoute du patient et de sa famille : elle prend le temps de leur expliquer à nouveau les effets secondaires, de les rassurer. La diététicienne rencontre tous les patients. Elle prodigue conseils et astuces pour conserver une alimentation adaptée. Elle suit leur évolution nutritionnelle.
La psychologue de l'établissement, dans la mesure du possible, propose à chaque patient de les accompagner sur le plan relationnel et émotionnel; les familles peuvent également bénéficier de cet accompagnement. L'assistante sociale peut être sollicitée selon les besoins.
Par cette prise en charge personnalisée, le Centre Hospitalier du Pays d'APT offre une prestation optimale à proximité de leur domicile et de leurs proches, à des patients à l'état de santé précaire.

Armelle SAMOY, *Cadre de santé de l'unité d'hôpital de jour et de semaine*